



DANS SA SEANCE DU 30 AOÛT 2021 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation 111 LATC à M. Carlo Sommer pour la création d'un jacuzzi extérieur et la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau, Chemin du Chaney 10 ;
- De délivrer une autorisation 111 LATC à la société Villvert SA pour le déplacement des fenêtres et l'installation d'un abri vélo avec un couvert.

A pris note

- Des remerciements du Club FC Echichens quant à notre soutien financier.

La municipalité